

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 mai 2017**

**La 54<sup>e</sup> Assemblée Générale de l'association s'est tenue le samedi 13 mai 2017 à l'hôtel Campanile Paris Est, Porte de Bagnolet.**

Le Président Thomas Meyer ouvre la séance à 14 h 30, souhaite la bienvenue à tous les participants et invite chacun à se présenter.

Une pensée émue est demandée pour les personnes qui nous ont quittées, et notamment pour Mme Josette Forgeron (à l'âge de 55 ans), non voyante, qui était secrétaire de la délégation du Rhône; et Mme Mauricette Coret (à l'âge de 85 ans), qui, pendant plus de vingt ans, avait animé l'activité « enregistrement de cassettes » au siège de l'association, et qui, ces dernières années, continuait à enregistrer des cassettes pour quelques non-voyants.

M. Meyer salue la présence des représentants des délégations de l'Ain, de Haute-Garonne, Loire Atlantique, Moselle, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Rhône, Bas-Rhin, Seine-Maritime, Vars, ainsi que de MM. Attardo, Leroy, et Mmes Balossi-Hildt et Jagou, nos responsables d'antennes de Forbach, des Hauts de Seine, de Thionville, et de l'Essonne.

M. Meyer présente également à l'Assemblée Mme Bérengère Sudmann, qui nous a rejoints le 23 mars 2017, pour assurer le secrétariat de l'association.

### **L'ordre du jour est le suivant:**

- 1) Rapport moral relatif à l'exercice 2016 ;
- 2) Rapport financier : comptes de résultat 2016 et bilan au 31 décembre 2016, projet de budget pour l'année 2017 ;
- 3) Résultats des élections ;
- 4) Médailles des Auxiliaires ;
- 5) Questions diverses.

Au 12 mai 2017, le nombre de déficients visuels et auxiliaires ayant cotisé pour l'année 2017 était de 2032, soit un quorum pour l'assemblée de 407 : le nombre total de personnes présentes et représentées (pouvoirs dûment signés) est de 566, ce qui dépasse nettement le quorum.

## I.- Rapport moral (voir annexe 1)

Le Président en donne lecture et souligne que les effectifs des déficients visuels adhérents ont encore progressé en 2016 : + 6 %, après une progression de 2% en 2015 et 10% en 2014. Au 15 septembre 2016, nos effectifs étaient les suivants :

<b>EFFECTIFS AU 15 SEPTEMBRE 2016</b>		
<b>DELEGATIONS</b>	<b>NON VOYANTS</b>	<b>TOTAL BENEVOLES</b>
<b>14 - CALVADOS (Caen)</b>	<b>59 (+ 6)</b>	<b>49 (- 18)</b>
<b>29 -FINISTERE (Quimper)</b>	<b>34 (- 9)</b>	<b>38 (- 4)</b>
<b>31 – HAUTE-GARONNE (Toulouse)</b>	<b>79 (+ 26)</b>	<b>26 (- 4)</b>
<b>34 - HERAULT (Montpellier)</b>	<b>35 (+ 13)</b>	<b>30 (+ 16)</b>
<b>37 – INDRE-ET-LOIRE (Tours)</b>	<b>30 idem)</b>	<b>40 (idem)</b>
<b>44 – LOIRE-ATLANTIQUE (Rézé)</b>	<b>70 (- 4)</b>	<b>73 (+ 9)</b>
<b>45 LOIRET (Orléans)</b>	<b>11 (- 1)</b>	<b>13 (+ 1)</b>
<b>50 MANCHE (Sottevast), rattaché au Calvados</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>57 - MOSELLE (Metz)</b>	<b>66 (- 4)</b>	<b>120 (+ 19)</b>
<b>63 – PUY-DE-DOME (Clermont-F)</b>	<b>28 (- 8)</b>	<b>23 (- 11)</b>
<b>66 - PYRENEES-ORIENTALES (Perpignan)</b>	<b>33 (- 3)</b>	<b>23 (- 5)</b>
<b>67 - BAS-RHIN (Strasbourg)</b>	<b>69 (- 7)</b>	<b>99 (+ 21)</b>
<b>69 - RHONE (Lyon)</b>	<b>92 (- 1)</b>	<b>109 (+9)</b>
<b>76 - SEINE-MARITIME (Rouen)</b>	<b>29 (- 3)</b>	<b>26 (- 3)</b>
<b>78 – YVELINES (Versailles)</b>	<b>36 (+ 4)</b>	<b>40 (- 52)</b>
<b>85 – VENDEE (La Roche S/Yon), délégation dissoute</b>	<b>0 (- 9)</b>	<b>0 (- 16)</b>
<b>STAARP</b>	<b>17 (+ 1)</b>	<b>16 (- 7)</b>
<b>95 – VAL D’OISE (Cergy)</b>	<b>35 (+ 28)</b>	<b>39 (+ 27)</b>
<b>ILE-DE-FRANCE (hors Yvelines et Cergy)</b>	<b>910 (+ 72)</b>	<b>572 (- 31)</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1633 (+ 98)</b>	<b>1336 (- 40)</b>

- ◆ Les effectifs des déficients visuels adhérents ont fortement progressé en Haute-Garonne, dans l'Hérault, ainsi que dans le Val d'Oise (nouvelle délégation) et dans le reste de l'Île-de-France. Par contre, nous enregistrons une légère diminution des effectifs dans certaines de nos délégations : le Finistère, Loire-Atlantique, Moselle, Puy-de-Dôme et Bas-Rhin.
- ◆ Concernant les bénévoles, la diminution enregistrée n'est pas significative car beaucoup de délégations ont procédé à une révision de leurs fichiers en ne comptabilisant plus les bénévoles inactifs depuis 6 mois ou un an.
- ◆ Le nombre de missions dépasse globalement 26 000 ; en Île-de-France, le nombre de missions affectées a augmenté : 14 289 en 2016 contre 14 121 en 2015, et nous avons enregistré une amélioration de notre « taux de réalisation », c'est-à-dire le rapport entre le nombre de missions réalisées et le nombre de missions demandées. Ce taux de réalisation atteint désormais 89,6% en moyenne annuelle.

Comme chaque année, nous constatons une baisse de disponibilité des bénévoles pendant les mois d'été, mais aussi à la fin du printemps et au début de l'automne (en pratique du 1<sup>er</sup> mai au 15 octobre), ce qui s'explique sans doute par les départs en longues vacances de nombreux auxiliaires retraités.

Nous avons également toujours des difficultés pour trouver des bénévoles disponibles pour des missions dans les communes de banlieue non accessibles par le métro : la création des antennes de Cergy, puis de Gif-sur-Yvette, nous permet maintenant d'être beaucoup plus efficaces dans le Val-d'Oise et l'Essonne.

Pour exercer notre activité, nous utilisons beaucoup le téléphone : plus de 60 000 communications au total, dont 44 798 à Paris (21 504 appels entrants, et 23 294 appels sortants).

- ◆ Nos randonnées pédestres et sorties culturelles continuent à avoir beaucoup de succès, tant à Paris que dans les délégations ; à Paris, grâce notamment au dévouement de Sophie Rozier qui est aidée maintenant par Evelyne Kritter, des responsables de randonnées (Danielle Blondelle, Marianne Clar, Georges Guillon, Alain Marty, Jean-Marc Plischke, et Yves Touzard) , et en qui concerne les sorties culturelles, Mme Stéphanie XeuXet et M. Yves Havard-Duclos.
- ◆ L'association mène une action continue de recrutement de bénévoles : 459 nouveaux bénévoles recrutés en 2016 contre 466 en 2015 : nous recrutons beaucoup de jeunes pendant l'été, mais aussi des étudiants qui effectuent des stages pendant l'année universitaire et nous sommes très satisfaits de leur concours.
- ◆ Nous poursuivons nos campagnes de communication auprès des mairies et services sociaux tant en Île-de-France que dans les autres régions, et notre responsable de la communication, Mme Élise Legrand, se tient à la disposition des délégations pour établir et diffuser des documents pour mieux nous faire connaître.

Notre journal a également fait de grands progrès grâce à Mme Legrand qui remercie les délégations pour leurs nombreux envois de projets d'articles.

- ◆ Parmi les succès de l'année 2016, M. Meyer rappelle la création et le développement rapide de nos délégations de l'Ain et du Vars, ainsi que notre antenne de l'Essonne.

L'année 2016 est aussi celle de la fusion avec l'association E.C.A (*Enregistrements à la Carte pour les Aveugles*). Cette fusion a été votée à l'unanimité tant par l'Assemblée Générale de notre association (16 avril 2016) que par celle d'E.C.A (tenue le 18 octobre 2016) ; la fusion ne sera effective qu'après approbation par les autorités administratives compétentes : le Ministère de l'Intérieur, après examen par le Conseil d'Etat.

M. Meyer signale aussi le développement de partenariats avec de nombreuses associations et institutions, et notamment :

- la Fondation Sainte-Marie (hôpital Saint-Joseph à Paris) qui accueille, pour des stages de longue durée, des personnes qui ont perdu la vue pour les aider à devenir plus autonomes : des bénévoles les accompagnent le weekend pour des promenades lorsqu'ils ne peuvent pas rejoindre leur domicile.

-l'I.N.J.A (Institut National des Jeunes Aveugles) fait appel à nous pour du soutien scolaire pour certains élèves, et surtout pour fournir des secrétaires d'examens. En avril 2017, déjà 102 missions, et 24 bénévoles vont assurer le secrétariat des élèves de 3<sup>ème</sup> qui passent un brevet blanc les 22 et 23 mai.

- ◆ Notre association a participé à de nombreux forums d'associations organisés par les mairies, ainsi qu'aux journées nationales des associations d'aveugles et de malvoyants les 2 et 3 octobre 2016.

En avril 2017, notre association a bénéficié d'une émission de télévision sur France 5 : Mme Corinne Fontaine, qui était interviewée dans le cadre de l'émission la Quotidienne, a su convaincre 68 téléspectateurs de rejoindre nos équipes de bénévoles.

M. Victor Pereira, présent à cette assemblée, en est la preuve manifeste !

Le rapport moral pour 2016 est soumis au vote de l'Assemblée :

Contre

Abstention

**→ Le rapport moral 2016 est adopté à la quasi-unanimité**

## II.- Rapport financier (voir annexe 2)

La parole est donnée à Didier Calvet, trésorier, pour la lecture du **rapport financier 2016**.

M. Calvet présente d'emblée une situation positive « Tout va bien pour notre association », puis il apporte les précisions suivantes :

a) Nos charges globales hors amortissement se montent à 201 048 €, soit une baisse par rapport à l'année 2015. Les diminutions portent notamment sur :

- les charges de copropriété
- le coût du journal
- les charges de personnel en raison du départ en congé maladie de Mme Muriel Ayoun, qui n'a été remplacée qu'une partie de l'année.

Par contre, nous enregistrons une forte progression des dépenses de manifestations en raison d'un décalage temporel dans l'une de nos délégations.

b) Nos produits atteignent 231 407 euros en progression de 1,8%.

- Les subventions reçues des collectivités publiques sont en baisse, sauf en région parisienne : grâce à l'action de M. Daniel Leroy qui a animé une action de sensibilisation à la non voyance dans les écoles de Colombes.
- Dons en progression en Île-de-France, grâce à un soutien exceptionnel, stables dans les délégations.
- Cotisations des déficients visuels en progression, mais légère diminution des cotisations des bénévoles.
- Legs : nous avons enregistré trois legs en 2016, dont un legs important, celui de Mme Chevanne (ancienne adhérente, décédée à l'âge de 101 ans). Ce legs comprenait un contrat d'assurance-vie : nous avons encaissé à ce titre 5 444 euros en 2016, et nous avons provisionné 25 000 euros en complément, en attente du règlement de la succession.  
Il faut noter que nous sommes légataires universels, avec trois autres associations, de Mme Chevanne, qui possède notamment un appartement rue de Vaugirard à Paris, qui va être mis en vente (cf. Chap.III et IV ci-après).

c) Compte tenu de cette provision, le solde positif de l'exercice s'élève à 5 568 euros.

d) Le budget 2017 a été établi en tenant compte des informations disponibles à ce jour.

- e) Nos réserves financières atteignent, au 31 décembre 2016, 646 676 €, dont 409 833 € en valeurs de placement à moyen terme. Cela représente environ 3 ans de dépenses, ce qui nous permet d'envisager l'avenir en toute confiance.
- f) M. Calvet précise également que la contribution des bénévoles correspond à l'équivalent de 45 personnes employées à plein temps et peut être évaluée à 1 194 000 € si les heures de bénévolat étaient valorisées au SMIC.

Le rapport financier pour 2016 est soumis au vote de l'Assemblée :

Contre  Abstention

**→ Le rapport financier 2015 est adopté à l'unanimité, de même que l'affectation du résultat au compte report à nouveau. Le budget 2017 est également adopté à l'unanimité.**

### **III. Approbation de la vente de l'appartement de Mme Chevanne**

Conformément à l'article 10 de nos statuts, « les délibérations au Conseil d'Administration relatives, ... aux aliénations d'immeuble nécessaires au but poursuivie par l'association... doivent être approuvées par l'Assemblée Générale ».

M.Meyer soumet à l'Assemblée le projet de vente de l'appartement de Mme Chevanne, dont nous sommes actuellement propriétaires à 25% conformément à son testament. Il s'agit d'un appartement d'environ 47m<sup>2</sup>, 131 rue de Vaugirard, évalué entre 400 000 et 425 000 euros, pour lequel une proposition d'achat à 417 000 euros a été formulée.

Contre  Abstention

***Le projet de vente est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.***

A la demande d'un adhérent, M.Meyer précise que le produit de cette vente sera affecté au développement de notre association : amélioration du service rendu aux adhérents grâce une amélioration de nos systèmes de communication informatique et téléphonique, recrutement de nouveaux bénévoles, création de nouvelles délégations.

Si le Conseil d'Administration y est favorable, l'association peut être amenée à financer partiellement des activités collectives, sorties, voyages, activités sportives pour les adhérents déficients visuels.

## **IV.- Élections de membres du Conseil d'Administration**

M.Meyer donne lecture des résultats du scrutin dont M.Guillon vient d'achever le dépouillement.

Nombre de votants (votes directs et votes par correspondance) : 322

Bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 322

◆ Didier Calvet (trésorier)	312 voix, élu
◆ François Condello (Pdt Délégation Moselle)	305 voix, réélu
◆ Marc Delavenne (informaticien)	310 voix, réélu
◆ Michel Fructus (Pdt Délégation Seine-Maritime)	305 voix, réélu
◆ Jacqueline Gaultier (membre de la permanence)	315 voix, réélue
◆ Thomas Meyer (président sortant)	318 voix, réélu
◆ Michèle Narjoz (représentante ECA)	310 voix, élue
◆ François Rollet ((membre de la permanence)	312 voix, réélu
◆ Dany Tranier (Pdte Délégation Haute-Garonne)	304 voix, élue
◆ Bernard Waeltélé (Pdt Antenne Versailles)	79 voix, élu
◆ François Yon (Pdt Délégation Lyon)	310 voix, élu

En raison d'une erreur dans l'impression papier des bulletins de vote, le nom de M.Waeltélé avait été omis, ce qui explique son faible nombre de voix (seuls les votes électroniques ont pu être comptabilisés) : l'Assemblée décide à l'unanimité de valider la réélection de M.Waeltélé.

La salle applaudit les nouveaux administrateurs.

A l'issue des élections, le Conseil d'Administration se compose de 16 membres :

Didier Calvet, François Condello, Marc Delavenne, Corinne Fontaine, Michel Fructus, Jacqueline Gaultier, Annie Giro, Yvette Leclerc, Thomas Meyer, Michèle Narjoz, François Rollet, Marie-Thérèse Sardais, Dany Tranier, Bernard Waeltélé, Stéphanie Xeuxet et François Yon.

M. Paul Courtois est Président d'honneur de notre association.

## **V.- Médailles des Auxiliaires**

Le Président annonce que le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer la médaille des Auxiliaires à :

### **Médailles d'Or :**

Après 30 ans passés auprès des Auxiliaires des Aveugles, une médaille d'or est attribuée à :

- Délégation de Lyon  
Mme Régine Salle
- Délégation de Paris  
Mme Christine Lacarrière  
Mme Monique Lardereau  
M. Yann Lehur
- Délégation de Nantes  
Mme Marie-Thérèse Bescond  
M. Claude Dugas  
Mme Marie-Thérèse Sardais
- Délégation de Quimper  
Mme Marie-Renée Roudaut
- Délégation de Rouen  
M. Yves Guénin  
M. Michel Saunier

### **Médailles d'Argent :**

Après 20 ans passés auprès des Auxiliaires des Aveugles, une médaille d'argent est attribuée à :

- Délégation de Lyon  
Mme Janine Martinand
- Délégation de Paris  
Mme Marie-Jeanne Béal  
M. François Bricout  
Mme Edith Gruffy  
M. Patrick Jouanlanne  
Mme Nicole Lagarenne  
Mme Brigitte de Morgues  
Mme Sylvie Nalis  
M. Michel Rossigneux  
Mme Stéphanie Xeuxet

### **Médailles de Bronze :**

Après 10 ans passés auprès des Auxiliaires des Aveugles, une médaille de bronze est attribuée à :

- Délégation de Lyon  
Mme Nicole Michaille
- Délégation de Moselle  
M. Philippe Pezzotta
- Délégation de Nantes  
Mme Marie Geffray  
Mme Yvette Goillandeau
- Délégation de Paris  
Mme Célia Albingre

- Mme Catherine Bossy
- Mme Jacqueline Chalon
- Mme Marie Madeline Couppey
- Mme Jacqueline Hourticq
- M. Michel Plantive
- Délégation de Perpignan
- M. Antoine Laffargue
- Mme Noelle Pacevui
- Mme Christine Vicens
- Délégation de Quimper
- Mme Marie-Hélène Kerdraon
- Mme Nicole Lozachmeur
- Délégation de Rouen
- Mme Louise Deschamps
- Mme Czernikov
- Mme Thérèse Morelle

## VI.- Questions diverses

- M. Couasnon, déficient visuel, demande de préciser quelles sont les mesures prévues pour les handicapés par le nouveau président?

Cette question n'est pas une question à laquelle l'association peut répondre, néanmoins il semble qu'une augmentation de l'allocation adulte handicapé est envisagée.

M. Condello précise que la CFPSAA prendra contact avec le nouveau gouvernement dès qu'il sera constitué.

- Faut-il se préoccuper des impôts prélevés à la source ?

M. Babin, bénévole, souligne le fait que cela risque de freiner fortement les dons, que cela peut représenter une véritable menace pour les associations.

- Pourquoi la convocation à l'Assemblée Générale n'a-t-elle pas été envoyée sous forme de CD ou en braille pour déficients visuels ?

Aujourd'hui la solution la moins coûteuse tant pour l'association que pour les adhérents est l'outil internet, qui permet de communiquer, de voter, ou d'envoyer un pouvoir sans frais d'expédition.

Nous avons dans le passé envoyé des convocations en braille, mais à l'heure actuelle nous ne savons pas qui maîtrise le braille ou non parmi nos adhérents.

L'envoi des convocations par CD est une autre solution envisageable, mais les pouvoirs et bulletins de vote devront être envoyés par les adhérents par courrier.

- Qui pourrait aider Sophie Rozier pour les randonnées en région parisienne ? Serait-il possible de contacter d'autres associations de randonnées pour trouver plus de guides ?

Dans un premier temps, pendant l'absence de Sophie, les personnes qui souhaitent s'inscrire aux randonnées sont invitées à contacter le secrétariat (01 43 06 94 30 ou [contact@lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr](mailto:contact@lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr)). Nous cherchons par ailleurs un bénévole susceptible d'aider Sophie dans l'organisation des randonnées pédestres.

Concernant les associations de randonneurs, M.Guillon précise que jusqu'à présent tous les contacts pris n'ont pas abouti. M.Guillon se propose toutefois de contacter à nouveau la Fédération Française des Randonnées, et peut-être les étudiants universitaires en « sport adapté ».

- Au nom de l'association, ne pourrait-on pas avoir un stand au Salon de la Randonnée ?

Bonne idée, si nous pouvons obtenir un stand gratuit .

- L'association sera-t-elle présente sur Facebook ?

Certaines délégations ont déjà créé des pages Facebook, nous envisageons au siège de créer également une page, mais nous devons réfléchir à son contenu et aux moyens de la mettre à jour régulièrement, ce qui implique qu'une personne s'y consacre presque quotidiennement.

- Pourquoi l'association n'organise plus de grandes sorties annuelles ?

Mme Chagnollet, adhérente non voyante, rappelle qu'il y a plus de dix ans le siège organisait, chaque année, une grande sortie avec promenade, visite culturelle, et repas, et regrette que cette tradition ait été abandonnée.

La plupart des délégations organisent de telles sorties, même souvent des voyages, de 2 à 8 jours qui rencontrent beaucoup de succès. Mais à Paris l'organisation de sorties ou voyages est beaucoup plus difficile compte tenu du nombre et de l'âge moyen élevé de nos adhérents, ainsi que des difficultés logistiques : nécessité d'aller chercher et de raccompagner les déficients visuels à leur domicile, choix d'un point de rendez-vous facilement accessible...

Nous allons cependant réfléchir à nouveau à cette idée intéressante.

M. Meyer remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette assemblée générale, tant pour la mise sous enveloppe des convocations que pour les opérations d'émargements et d'enregistrements des pouvoirs.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Meyer déclare close, à 16h45, la 53<sup>e</sup> Assemblée Générale et invite les participants à un rafraîchissement.

Paris, le 19 mai 2017.

Le Secrétaire Général  
François ROLLET

Le Président  
Thomas MEYER

Annexes :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Comptes 2016 et budget prévisionnel 2017

## Rapport Moral 2016

### Développement de notre association

En 2016, notre association a fortement progressé : au 15 septembre, notre association comprenait :

- 1 633 déficients visuels (contre 1 535 en 2015) dont 998 en Ile de France, 635 dans les autres régions, soit une progression de plus de 6 %,
- 1 336 bénévoles dont 667 en Ile de France et 669 dans les autres régions.

### Les missions

Pour la France entière, le nombre de missions dépasse 26 000 en 2016.

En Ile de France, le nombre de missions affectées a progressé de 1% (14289 contre 14121 en 2015) ; le taux de réalisation, c'est-à-dire le rapport entre missions réalisées et missions demandées, s'est amélioré (89,6 % contre 85,4 % en 2015). Nous continuons à rencontrer des difficultés pour répondre aux demandes qui nous sont adressées dans certaines communes de banlieue et nous avons moins de bénévoles disponibles de juin à octobre.

Notre permanence téléphonique a fonctionné de façon très satisfaisante : au total environ 60 000 communications! Par ailleurs, plus de 10% des missions sont prises directement par Internet.

Les randonnées pédestres et sorties culturelles, tant en Ile de France que dans la plupart de nos délégations de province, rencontrent toujours un grand succès et plusieurs délégations, dont la STAARP en région parisienne, pratiquent une activité de cyclisme en tandem.

### Nos adhérents

348 déficients visuels ont rejoint en 2016 notre association (contre 297 en 2015), dont 203 en Ile de France et 145 dans les autres régions.

### Recrutement de bénévoles

Grâce à nos campagnes de communication, nous avons recruté 459 nouveaux bénévoles (contre 466 en 2015), dont 338 en Ile de France (y compris les stagiaires) et 121 dans les autres régions.

### Délégations

En 2016 nous avons ouvert deux nouvelles délégations : à Bourg-en-Bresse dans l'Ain, et à Toulon, dans le Var, et une antenne dans l'Essonne.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre association comprend 16 délégations départementales et 7 antennes.

### Actions réalisées en 2016

En 2016 nous avons poursuivi nos actions de communication en participant notamment à de nombreux forums d'association et avons renforcé ou développé de nouveaux partenariats avec d'autres associations ou institutions.

La fusion des Auxiliaires des Aveugles avec l'association ECA a été votée à l'unanimité par les assemblées générales des deux associations ; nous attendons maintenant l'accord des autorités administratives pour que cette fusion devienne effective.

### CONCLUSION

En 2017, nous poursuivrons nos efforts pour nous faire mieux connaître auprès des déficients visuels et recruter de nouveaux bénévoles tout en assurant à nos adhérents déficients visuels les services qu'ils attendent de nous.

## Rapport Financier 2016

### ▪ Les dépenses

Les dépenses globales, hors amortissements, se montent à 201 048 € contre 202 042 € en 2015 : soit une diminution de 994 € de nos charges par rapport à 2015.

Les principales évolutions :

Charges de copropriété et frais de réparation-entretien en baisse de 6 284 € . Baisse de 1 926 € du coût du Journal, réduction des Charges de personnel de 22 545 € en raison du congé maladie de notre secrétaire Mme Ayoun, mais forte augmentation des dépenses de manifestations du fait principalement d'un décalage temporel.

Les amortissements se montent à 24 791 € en progression de 924 € en raison des investissements effectués courant 2016.

### ▪ Les recettes

Elles atteignent 231 407 € contre 227 247 € en 2015, soit une hausse de 4 160 € ou 1.8%.

Les principales évolutions par rapport à 2015 :

Subventions des communes : baisse pour les délégations de 1 770 €, mais hausse en Ile de France de 3 900 € due à une action de sensibilisation à la non-voyance dans les écoles de Colombes.

Dons : en progression de 9 526 € en Ile de France, stabilité dans les délégations.

Cotisations : déficients visuels baisse de 923 € dans les délégations, hausse de 1 749 € à Paris, bénévoles baisse de 922 € dans les délégations et de 834 € à Paris.

Legs : 5 444 € sur l'assurance vie de Mme CHEVANNE ; nous avons également provisionné 25 000 € sur le legs que cette dame a effectué en notre faveur.

### ▪ Le solde

Nous enregistrons un excédent de 5 568 € grâce au legs de Mme CHEVANNE.

### ▪ Le budget 2017

Nous continuons à contrôler de très près nos dépenses sans cependant renoncer aux investissements nécessaires à notre développement.

### ▪ Le bilan 2016

Nos investissements se montent à 10 306 € en 2016, pour moitié sur des réparations immobilières à Nantes et sur des améliorations informatiques pour l'autre moitié.

Nos réserves financières atteignent 646 676 € au 31/12/2016 (contre 657 703 au 31/12/2015), dont 409833 € en valeurs de placement à moyen terme. Cela représente trois ans de dépenses.

## CONCLUSION

Notre situation financière nous permet de rester confiants dans le développement à moyen terme de notre association.